
 <b>Ville de Beaconsfield</b> <b>Direction des Ressources humaines</b> <b>Description d'emploi</b>		<b>COL BLANC</b>	
<b>Titre</b>		<b>Code</b>	<b>Groupe de traitement</b>
INSPECTEUR EN ENVIRONNEMENT		714110	8
<b>Direction</b>	<b>Type d'emploi</b>		<b>Numéro(s) de poste(s)</b>
Travaux publics	Annexe A		5252

### **NATURE DE L'EMPLOI**

Le travail consiste à effectuer des enquêtes et des inspections aux fins d'apprécier les demandes ou plaintes relatives à la gestion des déchets, des matières recyclables ou dangereuses, de l'utilisation des pesticides ainsi que d'autres programmes à caractère environnemental.

### **EXEMPLES DES TÂCHES ACCOMPLIES**

1. Visite les contribuables ayant formulé des demandes de plantation de végétaux ou logé des plaintes se rapportant aux végétaux existants.
2. Note ou relève les caractéristiques physiques importantes des végétaux existants ou à planter telles que l'emplacement, l'espèce, le diamètre, l'état pathologique ou physiologique, etc.
3. Agit à titre de personne-ressources pour traiter les plaintes ou les requêtes des citoyens et recommande les correctifs ou les traitements appropriés tout en les sensibilisant à des méthodes alternatives au lieu d'utiliser des pesticides.
4. Patrouille la Ville afin de s'assurer que la réglementation soit respectée et avise les contrevenants. S'assure que les correctifs soient apportés.
5. Participe à l'élaboration du programme d'élagage des végétaux.
6. Est responsable du choix des essences de végétaux à être plantées dans les parcs ou dans les rues en tenant compte du milieu et de la disponibilité des arbres et des plantes. Effectue le travail de piquetage nécessaire lors de la plantation de nouveaux végétaux dans les parcs ou dans les rues, et ce, en portant une attention particulière aux réseaux souterrains.
7. Effectue des enquêtes et des inspections de plaintes concernant les déchets, matières recyclables dangereuses ou toute autre raison. Avise les compagnies fautives et s'assure que les correctifs soient apportés.
8. Détermine, à l'aide de plans, de lignes de rues et autres sources d'information, la position exacte des végétaux existants afin de déterminer leur appartenance privée ou public; effectue une évaluation de coût de remplacement des végétaux lors de dommages causés par des tiers.
9. Décide en collaboration avec son supérieur immédiat et suite à des constatations, les traitements appropriés à être apportés aux végétaux.

 <b>Ville de Beaconsfield</b> <b>Direction des Ressources humaines</b> <b>Description d'emploi</b>		<b>COL BLANC</b>
<b>Titre</b>	<b>Code</b>	<b>Groupe de traitement</b>
INSPECTEUR EN ENVIRONNEMENT	714110	8
<b>Direction</b>	<b>Type d'emploi</b>	<b>Numéro(s) de poste(s)</b>
Travaux publics	Annexe A	5252

10. S'assure de l'application des règlements municipaux et provinciaux relatifs aux végétaux; informe les citoyens concernés lors d'anomalies constatées.
11. Inspecte la qualité de service fournie par certains entrepreneurs.
12. Rédige des rapports ou de la correspondance et au besoin, trace des croquis.
13. Inventorie, de façon périodique, les végétaux des parcs et des rues et voit au classement et à la mise à jour des dossiers s'y rapportant.
14. Témoigne, à l'occasion, devant les tribunaux dans des causes relevant de son domaine de travail.
15. Assure le lien avec des organismes environnementaux locaux.
16. Tient à jour les dossiers relatifs aux demandes des citoyens impliquant les arbres et en rédige la correspondance.
17. Participe, de façon générale, aux réunions qui concernent l'environnement et planifie, élabore et contrôle les dossiers relatifs à l'environnement.
18. Utilise, au besoin, différents appareils de bureautique pour accomplir certaines tâches rattachées à l'emploi, tout en ayant recours à la programmation appropriée.
19. Effectue toute autre tâche connexe.

*La liste des tâches et responsabilités ci-dessus énumérées est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par le(s) titulaire(s) de l'emploi.*


### **LATITUDE D'ACTION**

Le travail s'accomplit sous surveillance générale et suivant des méthodes et des techniques établies et bien connues du titulaire; le travail est contrôlé irrégulièrement et les problèmes inhabituels ou complexes sont soumis au supérieur.

### **INSTRUCTION ET EXPÉRIENCE REQUISES**

**Instruction** : Détenir un diplôme d'études collégiales spécialisées, secteur et profil appropriés.




**Expérience** : Posséder un(1) an d'expérience dans un travail se rapportant à l'arboriculture, horticulture ou à la sylviculture en général.

 <b>Ville de Beaconsfield</b> <b>Direction des Ressources humaines</b> <b>Description d'emploi</b>		<b>COL BLANC</b>
<b>Titre</b>	<b>Code</b>	<b>Groupe de traitement</b>
INSPECTEUR EN ENVIRONNEMENT	714110	8
<b>Direction</b>	<b>Type d'emploi</b>	<b>Numéro(s) de poste(s)</b>
Travaux publics	Annexe A	5252

### **QUALITÉS REQUISES**

**Connaissances :** Des termes et des méthodes de sylviculture, d'arboriculture et d'horticulture;  
Des principales essences sylvestres et horticoles adoptées par la Ville;  
Des traitements à être apportés aux végétaux;  
Des règlements particuliers de la Ville concernant les végétaux;  
Du français et de l'anglais.

**Habilités ou aptitudes :** À effectuer du travail d'inspection et d'enquête;  
À tracer des croquis;  
À faire preuve d'esprit d'observation;  
À lire et à interpréter des plans;  
À faire preuve de tact et de courtoisie;  
À guider et orienter le travail d'employés.

<b>Vu et approuvé</b>		
<b>Pour la Ville</b>  <b>Andrew Duffield</b> Directeur, Travaux publics   <b>Diane Lépine</b> Directrice, Ressources humaines	<b>Date de signature</b>	<b>Pour le Syndicat</b>  <b>Ginette Delmaire</b> Présidente   <b>Éric Gagnon</b> Conseiller syndical

